



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 3 mars 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 03 mars 2014 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Pascal Prévost, Lisa Irving, Maryse Briand, Valérie Prévost, Alain Sabourin, Guy Poirier

Absents :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, secrétaire trésorière / Madame Diane Carrier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 00 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2014-03-21 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Prévost
APPUYÉ PAR LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Adoption de l'ordre du jour**
- 03. Adoption du procès-verbal du 3 février 2014**
- 04. Question du public**
- 05. Dossiers reportés**
 - 5.1 Facturation pour FQM par la MRC, frais compris dans QP.
- 06. Affaires nouvelles**
 6. Adoption du projet de règlement sur le Code d'Éthique et de déontologie des élus 2014.
 - 6.1 Résolution pour décréter le mois d'Avril, mois de la Jonquille
 - 6.2 Résolution pour reddition de compte 3 ans.
 - 6.3 Résolution pour approbation de signataires dans compte des loisirs
 - 6.4 Résolution pour achat de batterie pour système téléphonie de la MRC
- 07. Approbation des comptes au montant de 30 311.44 \$**
- 08. Rapport du maire**
- 09. Rapport du chef pompier**
 - 9.1 Officier non urbain : prochain groupe St-Romain/Courcelles/Lambton
 - 9.2 Résolution pour gyrophare vert
 - 9.3 Résolution pour achat de bunkers (41/2)
- 10. Rapport voirie et dépôt du rapport**
 - 10.1 Jour de libre de M. Clément : 1^{ère} semaine du jeudi au dimanche, 2^e semaine mercredi au vendredi.
 - 10.2 Opération Éric le 6 mai, absence de plus ou moins 1 mois.
- 11. Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.**
 - 11.1 Résolution pour Journal HSF nommé un représentant

- 11.2 Résolution pour représentant assemblée générale
- 12. **Rapport de l'inspecteur**
 - 12.1 4 permis pour fosses septiques SÉPAQ
- 13. **Correspondance**
 - 13.1
- 14. **Question du public**
 - 14.1
- 15. **Varia**
 - 15.1
- 16. **Fin de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

- 03. Adoption du procès-verbal du 3 février 2014

2014-03-22 **SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ PAR LA Conseillère Prévost
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le procès-verbal du 3 février 2014

Adoptée à l'unanimité

- 04. Question du public
- 05. Dossiers reportés
- 06. Affaires nouvelles

- 6. Adoption du règlement numéro 110-67-2014 sur le Code d'Éthique et de Déontologie des élus 2014.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du présent règlement, en avoir fait lecture et en dispensent la lecture, et de ce fait, selon l'article 445 du Code Municipal il n'est pas requis d'en faire publiquement lecture.

2014-03-23 **SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LA Conseillère Prévost
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le règlement numéro 110-67-2014 sur le Code d'Éthique et de Déontologie des élus 2014 selon le document annexé au présent règlement.

Adoptée à l'unanimité

- 6.1 Résolution pour décréter le mois d'avril, mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour

la vie, « ;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

**2014-03-24 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Sabourin
IL EST RÉSOLU**

DE DÉCRÉTER le mois d'avril Mois de la Jonquille

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Résolution pour approbation de signature au compte de banque des Loisirs de Hampden.

**2014-03-25 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Sabourin
IL EST RÉSOLU**

De mandater Madame Julie Joyal, présidente de signer les chèques pour et au nom des Loisirs de Hampden, ainsi que Madame Valérie Prévost, secrétaire de signer les chèques pour et nom des loisirs de Hampden.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Résolution pour achat de batterie pour la téléphonie IP de la MRC au coût de 140,77 \$ taxes et frais de livraison inclus.

**2014-03-26 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Poirier
IL EST RÉSOLU**

De faire l'achat de batterie pour la téléphonie IP de la MRC au coût de 140.77 \$ taxes et livraison inclus.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour payer cette dépense.

07. Approbation des comptes

**2014-03-27 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes du 1^{er} au 28 février 2014
aux montants de : 30 311.44 \$**

Conseil :	1 874.44 \$
Administration	8 215.94 \$
Sécurité incendie	3 637.13 \$
Voirie :	14 883.73 \$
Hygiène du milieu :	1 700.20 \$

Total : 30 311.44 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 100.**

08. Rapport du maire

ARRIVÉE DE MADAME LISA IRVING À 19 H 25

09 Rapport incendie

**9.1 Formation officier non-urbain : prochain groupe St-Romain/ Courcelles/
Lambton.**

9.2 Gyrophare vert

POMPIERS VOLONTAIRES – GYROPHARE VERT

RÉSOLUTION D'APPUI

**CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable de diminuer le temps de réponse des services
d'urgence, notamment dans les municipalités qui n'ont pas de pompiers permanents;**

**CONSIDÉRANT QU'un gyrophare vert, permettrait d'identifier rapidement les
intervenants en situation d'urgence et les rendrait plus visibles à longue portée,
spécialement le soir et la nuit;**

**CONSIDÉRANT QU'ailleurs au Canada, plusieurs provinces, dont l'Ontario, permettent
déjà aux pompiers volontaires de se servir de ce type de gyrophare;**

**CONSIDÉRANT QUE nous sommes une petite municipalité en milieu rural, et dont la
visibilité le soir et la nuit est non existante, que ce type de gyrophare serait des plus utiles
sur nos chemins et routes municipales;**

**CONSIDÉRANT QU'un regroupement milite afin de permettre l'utilisation d'un
gyrophare vert au Québec dans les situations d'urgence et qu'il entend poursuivre ses
représentations jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause;**

**CONSIDÉRANT QU'une pétition de 2 775 signatures en appui au projet sera bientôt
déposée à l'Assemblée nationale par la députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée;**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer le regroupement dans ces revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

**2014-03-28 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Sabourin
IL EST RÉSOLU**

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden appuie le regroupement dans ces revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Résolution pour achat de Bunkers (habit pour pompier) coût 6 800 \$ taxes incluses.

**2014-03-29 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ PAR LE Conseiller Sabourin
IL EST RÉSOLU**

De mandater le chef d'incendie de faire l'achat de 4 bunkers ½ pour les pompiers afin de remplacer les habits non conforme pour un montant de 6 800 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour payer cette dépense.

10. Rapport de voirie

10.1 Jour libre pour M. Clément : 1^{ère} semaine du jeudi au dimanche, 2^e semaine du Mercredi au vendredi pour voirie.

10.2 Absence de plus ou moins 1 mois de M. Éric Charland, opération 6 mai.

11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.

11.1 Résolution pour nommer un représentant au Journal du Haut-Saint-François.

**2014-03-30 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LE Conseiller Sabourin
IL EST RÉSOLU**

De nommer Madame Lisa Irving comme représentante de la municipalité au journal du Haut-Saint-François

Adoptée à l'unanimité

11.2 Résolution pour nommer un représentant à l'assemblée générale du journal du Haut-Saint-François

**2014-03-31 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Sabourin
APPUYÉ DE LA Conseillère Prévost
IL EST RÉSOLU**

De nommer Madame Lisa Irving, comme représentante de la municipalité à l'assemblée générale du journal du Haut-Saint-François.

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport de l'inspecteur

12.1 Permis d'installation de fosse septique pour le Parc National du Mont Mégantic (SÉPAQ)

13. Correspondance

13.1 Résolution pour La Relève du HSF, du local du pavillon

**2014-03-32 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

De permettre à La Relève du Haut-Saint-François, de s'installer dans le local du pavillon multifonctionnel pour leur activité de garderie, pour les mois de mars, avril, mai et juin.

Adoptée à l'unanimité

Les élus ayant pris connaissance du reste de la correspondance celle-ci été déposé aux archives.

14. Question du public

15. Varia

16. Fin de l'assemblée

**2014-03-33 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
APPUYÉ PAR LA Conseillère Prévost
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 21 h

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

DIANE CARRIER, DIR. GEN /SEC TRÉ